L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

OFFICE, No. 73, RUE DES CARMES

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI MATIN, 18 AVRIL.

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

A LIGNES DIRECTES POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Société de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne ayant régulièrement commencé leurs départs de New York le Mercredi 1er Mai 1872, savoir :

Nord—
PEREIRE, capt. Daniel, samedi, 13 avril.
LAFAYETTE, capt. Surault, mardi, 16 mai.
WASHINGTON, capt. Kerguelen, samedi, 11 mai.

PRIX DU PASSAGE EN OR (7 francs pour la Vie)
POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, 350 | Seconde cabine, 200.

Billets d'excursion à prix réduit.
Les enfants au-dessous de 4 ans ne paient rien pour le transport.
Les voyageurs américains qui vont déjà la aussi leurs familles en ont un avantage très grand à prendre la ligne française, à cause de la facilité de passer de la Manche en France, sans visite de douane, et de l'argent.
Pour fret ou passage, s'adresser à

GUSTAVE MACKENZIE,
Agent, 55, Broadway.

6 nov—tf

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, touchant à Southampton et à La Havane.

Les steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD ont repris leur service régulier et facilitent à voyager à bon marché.

De Brême, De la N. Orléans,
Lessing, HANOVER, 4 mars..... 2 avril
KOLN, 1er avril..... 4 mai
FRANKFURT, 15 avril..... 17 mai
HANOVER, 15 mai..... 17 juin

Touchent en allant et en revenant à Southampton et à la Havane pour recevoir et débarquer des passagers et du fret.

PRIX DU PASSAGE :

De Brême ou Southampton à La Havane ou à Nouvelle-Orléans.
Première cabine..... 300 00.
Entrepont..... 150 00.
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Brême ou Southampton.
Première cabine..... 300 00.
Entrepont..... 150 00.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Première cabine..... 100, nourriture comprise.
Entrepont..... 50
Les steamers n'ont pas de secondes cabines.
Les billets pour aller de Brême ou Southampton à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans sont délivrés par les soussignés.
Il n'y a pas de frais, ni d'autres informations, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
1 fév—2 1/2m No 61, Rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

RESCHETT CITY..... Capt. Geo. L. Morse
SHERMAN..... Capt.
JOHN MYERS..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES..... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI..... Capt. W. F. Henry,
WESTERN METRO-
POLIS..... Capt. H. S. Smith
EMILY SOUDER, Capt.
ariant de New-York, tous les samedis,
Le steamer

MISSISSIPPI,
W. F. Henry, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse le SAMEDI 20 avril, à 5 heures du soir.

Les steamers sont d'excellentes marches.
Chambres..... $60 00.
Entrepont..... 30 00.
On donne des billets de retour réduits pour 12 et 24 jours, donnant le passage et la nourriture.
Pour fret ou passage, s'adresser à Livingston, Fox & Co., 5 Broadway, New-York, ou à
LOW & LOEWINGER,
Rue de la Commune, No. 28.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Quotidiens entre la Nouvelle-Orléans et New-York.

CETTE LIGNE SE COMPOSE DES STEAMERS suivants :

GEO. CROSWELL,
GEO. W. CULLUM,
CRESCENT,
ST. LOUIS,
LA,
Le steamer

A. W. Sampson, commandant,
GEO. CROSWELL,
E. L. Crain, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse le SAMEDI, 20 c. à 5 heures A. M.
Passage..... $30.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 6.

Vicksburg.

Départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M.

VICKSBURG, Capt. T. L. Lockett,
HATCHIE, Capt. Jno. Hawkins,
Pour Bayou Sara, Port Hudson, Bayou Sara, Red River, Natchez, Grand Gulf, Warrenton, Rodney, Bruinsburg, Hard Times, Vicksburg, Yazoo City, Greenville, Napoleon, Arkansas Post, Helena, Memphis, Cairo, Evansville, Louisville, Cincinnati, Wheeling, Pittsburg et Brownsville.
A Vicksburg la correspondance est assurée pour Jackson, Meridian, Selma, Montgomery, Mobile, Atlanta, Augusta, Charleston, Savannah, Richmond, Washington, Baltimore, Philadelphie, New-York et Boston.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, son Commis et Notre.

PAQUEBOT DE HAVRE.

Le WADE HAMPTON, en remplacement du WILD WAGONER.
Le beau bateau neuf WADE HAMPTON, capitaine A. C. Godchaux, partira pour le Havre et Southampton, le 1er Février.
Pour fret ou passage, s'adresser à
W. R. Foster, 3 Moore et 6 Bienville, ou à Bloomfield Stanton et Cie, 3 Moore et 6 Bienville.
Les steamers partent régulièrement tous les LUNDIS et les VENDREDIS, à 5 heures du soir.
Il partira un steamer pour la Nouvelle-Orléans les MERCREDIS et les DIMANCHES, à 5 heures du matin.

GEO. D. HITE et
BINNOTT & ADAMS,
Agents.

POUR LA CÔTE ET LOUISVILLE STORK (Ky.)

Le steamer
W. S. PIKE,
J. L. Brown, capitaine.
Partira de Départ, tous les LUNDIS et VENDREDIS à 10 heures A. M.
JOHN JANNEY,
Enregistrera des rues Delta et Commerce.

Le commerce de la Nouvelle-Orléans peut compter sur un départ régulier pour Mobile tous les SAMEDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BINNOTT & ADAMS,
No 64 Rue de Commercial Place.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Le nouveau steamer de la Côte et du Bayou Lafourche,
HENRY TETE, Jos. Daiderix, capitaine, N. B. Landry, commis
partira régulièrement tous les MERCREDIS, à 5 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 10 heures du matin, pour Lockport et le bayou Lafourche.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. COMAUX,
Ville Levee.
J. G. LAPEYRE,
Ville Levee.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Le nouveau vapeur de la Côte et du Bayou Lafourche,
PLANTER, Capt. A. Bourgeois,
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LOUIS DUFRESNE,
Le Levee, à la rue Conti, pour recevoir son fret
Pour la Côte et Bayou Lafourche et Bayou Terrebonne.

Partira tous les MARDIS et les VENDREDIS, à 5 P. M.

FLORA,
J. LAUNAY, capt.
W. Bourgeois, commis.
Le steamer FLORA a son fret prêt, part régulièrement à l'heure indiquée.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. LAUNAY,
Rue Nouvelle No 24.

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK

ORGANISÉE EN 1859.

Assure Vies au point libre de risques.
Prime de Vies..... 4 millions.
Actif..... 2 millions.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 Pour Cent.
Age de neuf à soixante ans pour sont de la dernière émission.

BUREAU DES AFFAIRES.

Polices en vigueur..... $20,000,000
Actif..... 2,000,000
Revenu annuel..... 1,000,000
Fortes pages..... 600,000

JOHN WILDE,
W. H. FROTHINGHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MADAM Assistant du Secrétaire.

Hon. John A. Gr[illegible], New-York,
John J. Cisco, Président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
Charles S. Smithers, cultivateur, Hempstead Harbour Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Tileston, Tileston Rogers & Co.,
Benjamin E. Stevens, banquier Rev-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, ancien Président Commerce & Co.,
Richard H. Ferris, Vermilye & Brown, &c.,
E. V. Haughwout, E. V. Haughwout & Co.
William Whitlock Jr., William W. Wilson & Co.,
James H. [illegible], [illegible]
[illegible] Co.,
[illegible] Co.,
George [illegible], Patterson, New York,
Robert [illegible], Fort Place,
John H. Washburn, Fort Place,
Walter H. Peckham, ancien Président de Trinity Island Ferry,
Edward P. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Bonnell, [illegible]
W. C. Cornell, [illegible]

JOHN WILDE,
Agent-Général pour la Louisiane.

L'Etat de la Louisiane vs A. B. Smith et J. B. Miller, compagnie L. soussignés.

TROISIÈME ORDRE DE VENTE.

En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par le Greffier de la Cour de District des États-Unis, pour le District de la Louisiane, dans la cause ci-dessus, je vais vendre en vente publique, à la porte de la Cour de District des États-Unis, dans la Nouvelle-Orléans, le

SAMEDI, 20 AVRIL 1872,

à 12 heures, midi, les biens et propriétés saisis dans la dite cause, et appartenant aux défendeurs, savoir :

[illegible]

Conditions : Comptant en monnaie des États-Unis.

C. S. SAUVINET,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

TEXAS.

POUR GALVESTON, INDIANOLA & LAVACA.

Les steamers ci-dessous désignés, navigant à basse pression, composent cette ligne :

G. HEWES, J. C. HARRIS, AUSTIN,
MARY AGNES, HARRIET,
ALABAMA, MORGAN, CLIFTON,
MATAGORDA, JOSEPHINE.

CITY OF NORFOLK,
WHITNEY et HUTCHINSON.

Le steamer

ST. MARY,
Capitaine J. Hawthorne,

Partira MARDI, 26 avril, à 10 h. A. M. du pied de la rue St. Joseph.
Passage (cabine) pour Galveston $25
" entrepont 15
Le steamer G. HEWES suivra et partira MERCREDI soir.
Il ne sera pas reçu de fret après 4 h. P. M.
Le fret sera à des prix spéciaux.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CHAS. A. WHITNEY & CO.,
Agents.

Le steamer Cote Magasins et Natchez.

Steamers de la Malle des E.-U.—Ligne de Morgan.

SAMEDI, 27 avril à 8 A. M.

Pour HAVANA, touchant à GALVESTON, via GALVESTON.....
AUMPHI,
Capt. S. F Farrell,

Partira du pied de la rue St. Joseph, comme ci-dessus.

Si le steamer ne peut pas franchir la barre de Brazos, les marchandises seront livrées au wharf. Les consignataires peuvent, en tout état, faire diriger leurs passagers, marchandises à CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.
Cote Magasins et Natchez.

Le fret pour Galveston sera pris à la main jusqu'au moment de mettre le steamer en route. Après cette heure il sera signé sur le dock.
Fret assuré pour la moitié des prix demandés par les compagnies d'assurances depuis le 1er juillet 1867.

Pour Rockport et Corpus Christi.

Chemin de fer de Morgan entre la Louisiane et le Texas.

Et ligne de STEAMERS DE MORGAN pour Rockport, Fulton, St Mary's et Corpus Christi, par la voie du railway de Morgan entre la Louisiane et le Texas et la ligne de steamers Morgan.

MARDI, 16 AVRIL
Le steamer
ALABAMA,
Capitaine J. BENSON,
Partira de Brashear City à l'arrivée du train de 7 h. 15 A. M. du chemin de fer de Morgan entre la Louisiane et le Texas.
Le fret pour St Mary's et Corpus Christi débarqué à Rockport.
CHAS A. WHITNEY & CO.,
Agents,
1 fév—tf Bureau, coin Magasins et Natchez.

Route de la Baie de Berwick,

à Pontchartrain, par la voie du railway de Morgan entre la Louisiane et le Texas.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY via à via la place Jackson, à Algier à 8 A. M. pour arriver à Brashear City à 10 A. M. De là ils sont transportés par la ligne des steamers Morgan pour Galveston.

Le steamer

WHITNEY,
Capitaine IKE, N. LEWIS,
MARDIS et SAMEDIS;
CITY OF NORFOLK,
Capitaine J. BROWN,

On peut se procurer des billets de passage et s'assurer des lits, tous les jours excepté le dimanche, jusqu'à 4 h. P. M., au bureau des steamers, où on délivrera des bons pour les repas, frais et d'autres informations, s'il désirés.

ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
1 fév—2 1/2m No 61, Rue Union.

MOBILE.

Pour Mobile.

Steamers de la Malle des Etats-Unis.
—Ligne Morgan—

MARY FRANCES, LOUISE, LAURA, SARAH.

CHANGEMENT DE PRIX.

Passage dans la Chambre..... $5, pour aller et retour $11; les repas extra.—Passage d'Entrepont, $3 25.

Un des steamers ci-dessus désignés partira tous les jours à l'arrivée du train de fer de Pontchartrain, de 4 1/2 h. P. M.

Les steamers ne sont pas responsables pour toute perte ou tort qui pourra arriver à bagages ou marchandises, après leur débarquement de l'Alabama et de la Georgie.

A partir du 20 janvier 1871, il sera signé des connaissements pour toute la route depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Cincinnati et autres points intermédiaires, aux mêmes taux que ceux maintenus par la Mobile and Ohio Railroad Company.

Les expéditeurs sont avertis que la ligne Morgan n'admettra aucun connaissement pour marchandises à livrer au delà de Mobile, cette dernière ville formant l'extrémité de la dite ligne.

Toutes les marchandises mises à bord seront assurées au plein prix à la main jusqu'au lieu de destination.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents,
Cote Magasins et Natchez.

Ville de bains—Ligne de steamers de Morgan.

Passage, y compris le chemin de fer, 40 cents pour tous les points.

Le steamer LAURA, commandant [illegible], partira de Brashear City à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain—comme suit :

Les SAMEDIS, convoi de midi.
Les MARDIS, convoi de 4 heures du matin.
Les JEUDIS, convoi de 4 heures du matin.

Pour Ocean Springs, s'arrêtant à la Baie St. Louis, Pass Christian et Biloxi, et Bayou Bernard :

Retour : Il partira d'Ocean Springs, à 2 heures de l'après-midi, les MARDIS, les MERCREDIS et les VENDREDIS, touchant à tous les points ci-dessus.

Ces voyages seront effectués à moins de temps ou de bonne mer. Le tarif du fret, pour tous les points, sera de 50 pour cent au-dessous du tarif de Mobile—wharfage gratis. Il ne sera pas signé connaissement pour fret après midi, excepté le lundi. Le fret pour le mardi et le jeudi n'est reçu que la veille.

Les lignes de passage se rendent aux bureaux du chemin de fer Pontchartrain et sur les convois. A Brashear, pour la station et l'hôtel. Un omnibus sera servi ajouté à la ligne pour répondre à la demande.

C. A. WHITNEY & CO.,
Agents.
Bureau, coin Magasins et Natchez.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer CRÉOLE, St Charles, capitaine E. MILLER, continuera ses excursions régulières DIMANCHE, 14 avril, il partira de l'embarcadère du chemin de fer, au Lac, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin et à 2 heures de retour. A une heure juste, à temps pour le convoi de 7 heures.
Prix de l'excursion..... $1.
Pour plus de détails, s'adresser à
JOHN M SORIA,
Aux Nos. 15 et 20 de la rue de l'Union.

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mobile et la N. O.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de surveiller et à bonne

CAMELIA,
Capitaine Miller,

Partira pour les ports ci-dessus indiqués les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin.
Retour : Il partira de Madisonville les MARDIS et les VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Retour : Il quittera le "Old Landing" les MARDIS, à 2 heures P. M., et arrivera à la Nouvelle-Orléans, et Madisonville les LUNDIS et les JEUDIS à 10 heures du matin, en touchant à tous les points ci-dessus désignés.
Le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.
Le service sera régulier, à moins de mauvais temps ou de force majeure.
Le CAMELIA est, pour le moment, à POM Landing, sur la rivière Tchefuncta.

JOHN M. SORIA,
Aux Nos 15 et 20 de la rue de l'Union

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Dix-septième Etat Annuel.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes de l'année expirée le 31 Février, 1871..... $374,943 77

Savoir : Primes d'incendies..$137,760 20
" de mer..... 186,589 79
" de rivières..... 50,473 78
$378,943 77

Primes non expirées et remboursées réduction (rebais) sur primes..... 53,284 64
$304,759 13

Montant net des primes..... $304,759 13
Pertes par l'incendie..... $ 59,770 32
Pertes sur mer..... 156,788 69
Pertes sur les rivières..... 21,672 28
$238,231 15
Taxes..... 15,164 97
Dépenses, profits et pertes..... 27,329 55
Réassurances, &c.....
281,095 76

Surplus net..... $23,663 37

L'actif de la Compagnie (en plus bas prix du comptant sur la place) est comme suit :

Bonds de la ville et autres bons a.... $65,575 00
Actions de Banques et autres Actions 34,500 00
Propriétés Bonaires..... 27,746 87
Scrip de Compagnies d'assurances..... 22,776 25
Billets à recevoir, sur hypothèque..... 21,251 00
Billets à recevoir, sur garanties &c.... 23,600 37
Primes en voie de recouvrement..... 62,956 92
En caisse et en Europe..... 119,399 99
$411,056 20

Ce qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle Orléans.

Apparemment et signé pardevant moi, ce 22 mars 1871.

F. CHAS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Il ne peut sera d'émission sur les certificats de ces non encore payés sera payé sur présentation des dits certificats en la bonne époque-comptoir, à partir du lundi 3 mai prochain.

CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRÈRE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Directeurs élus le 21 février 1871 :

Chas. Briggs,	Chas. Laidlie
Ant. Carrère,	John S. Wallis,
Geo. A. Pandick,	Geo. Pontier,
B. Brugier,	Raleigh Hay
F. Anderson,	B. F. Flynn
A. Frerichs,	W. H. Hunt,
Geo. W. Huber,	Thos. H. Hunt,
F. F. Montmeyer,	Chs. Rampil,
Geo. W. Hyman,	D. Jambon,
A. Montgomery,	R. H. Howard,
Henry J. Vos	Felix Labat,
F. Mahoney,	Jos. Jahn,
Charles Webster,	G. H. Fabre,
Jos. Hernandez,	Fr. Sarsfield,
	G. Pomeroy,
	Robert Mauvais,

H. Ogden.

Compagnie de Gaz Suburbain de la Louisiane.

Cash. Kenny
Trésorier. Caisse.
Chas. Caillouet
Secrétaire. Caisse.
Charles B. Gouvernor, Surintendant.

Bureaux, No 120 de la rue Gravier, près Carondelet.

CHAS. KENNY, Président.
CHAS. HOHN, Vice-Président.
G. T. BEAUREGARD, Ingénieur en Chef.
C. J. BERRY, Secrétaire.
W. VAN NORDEN,
JAMES B. GUTHRIE,
Les livres resteront ouverts quelques jours de plus pour la souscription au reste des actions de l'ancienne émission.
1 avril—1

Médicaments.

NEW FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que la Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique qui lui a été le public nous encourage pleinement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont trop nombreux, et nous connaissons trop heureux de savoir dorénavant si jouissance complète de notre digestif, pour rendre superflu de notre part tout autre commentaire.

Les propriétaires de Newfoundland Bitter sont bien déterminés à maintenir d'abord la

Santé intacte et florissante

dans ceux qui en font un usage régulier.

Rares sont aujourd'hui les personnes, une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte de cette habitude.

Les hypochondres, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les brevets de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi bien d'abréger leur vie qui l'humanité qui pourdrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le disaient n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les effets, dit-on, sont imperceptibles sous votre nez.

Que de contemporains qui ont déjeuné, pendant 15 ou 20 ans, une grande carafe d'acide, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne pouvaient pas en jouir, parce qu'ils ont commencé le lendemain de bonne heure. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades, horrents, mais ont brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en la conscientieusement on constatera, les uns et que l'on appelle maladresse, les autres qui l'ont empoisonné à la dernière douceur disent : C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il n'est pas en bonne.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous disons : Prenez de bons des liqueurs sures; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répare vos forces, augmentera votre appétit, fait fuire vos digestions et entretiendra l'harmonie dans toutes vos fonctions. Changez vos trop longues habitudes. L'alcool est un poison, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Soyez prudent trois jours de Newfoundland Bitter, et nous nous tellement alors que vous ne pourrez plus vous passer de Newfoundland Bitter faute de goût, relève les forces et entretient

Personne en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer inconsidérément par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-ce pas prix entièrement par une légère indigestion, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes nausées, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz(les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, on qu'ils ont trop mangé Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle cette liqueur saine et généreux, c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant calme, digne de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au mélange de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à dispositions douloureuses devront bien se garder un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force mâle, le sang devient riche, l'on bondissent retirent, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui sont les' mais éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, font immédiatement soulagées, et elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes et les

Fièvres sont endémiques

et où les eaux des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si particuliers, on devra combattre l'action d'un air vicié, et soutenir d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter; son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et nous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

C'est à dire des pays chauds,où le sang s'appauvrit vite, où est l'appétit disparaît rapidement. Les causes profondes, l'action d'un soleil brûlant et l'influence mortelle du sol désorganisent rapidement, et pour ces causes ces mêmes résultats de maladie. Ainsi, il n'est pas de meilleur conseil à donner que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, cet action comme stomachique et apéritif est primordiale, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux, et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus communes.

M. JULIUS TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nous agissons, le vendront par obligeance au commerce.
On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.
Nos agents ont l'ordre de faire en commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les ordres seulement une demande de bouteilles.

EDMUND DEVRIES & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1m*

VINGT-UNIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870 :

Primes reçues sur polices émises depuis le 30 avril 1869..... $1,035,627 76
Primes non expirées et remboursées
" de mer..... 70,187 25
" de rivières..... 227,004 45
297,191 70
Montant net des primes..... $738,436 06
Pertes payées et estimées comprises :
Incendie..... $46,999 00
Mer..... 17,160 73
Rivières..... 10,000 00
Transp. par terre et autres..... 2,000 00
Remorquage sur lacs du nord, rivières, &c..... 1,000 00
Taxes et commissions..... 77,501 76
174,661 49
Surplus net..... $563,774 57

L'actif de la Compagnie consiste en ces suits :
Billets Promesses..... $ 4,000 00
Primes non remboursées..... 100,000 00
104,000 00
En caisse..... 115,661 57
Très garantie par actions, non demandé, équivalant à la valeur..... 327,000 00
546,661 57
Propriétés Bonaires..... 70,000 00
Scrip d'une compagnie..... 10,000 00
Bonds de la ville..... 25,000 00
" " de la ville..... 10,000 00
Actions de banques et autres actions, cotées, 1870..... 111,700 00
Compagnie Valleyite stock (bonds)..... 10,000 00
Compagnie Canal, Bonds Tow Boats et matériel roulant..... 7,000 00
Dû pour primes en voie de recouvrement..... 31,000 00
$563,774 57

La Compagnie a également des billets Promesses, Hypothèques, Bonds, &c.

Carte Marine..... 6,000 00
En banque..... 6,000 00
Les billets qui précèdent dûs sont payés comme suit sur les livres de la Compagnie.

THOMAS J. HALE, Président.
HENRY T. DELINE, Secrétaire.

Directeurs élus le 25 mai 1870 :

Thomas J. Hale, Président,
Assurances maritimes et contre l'incendie, 61 rue Carondelet.
Benjamin Page de Pass & Co, Banquiers, 16 rue Carondelet.
Le Président Hale est Président de la Banque Citizens.
Les Directeurs ont offert de payer un dividende de 40 pour cent, payable au comptant, et de porter ce montant à crédit des actionnaires, ou de payer un dividende de 30 pour cent, payable au comptant, et de donner aux actionnaires un certificat pour 10 pour cent, payable en 1871, 1872 et 1873.
Un vote en faveur du premier projet a été donné.
Le Président a déclaré que le dividende serait payé à partir du 1er juin prochain.
Le rapport a été accepté et adopté.
Les Directeurs ont été réélus pour l'année ensuite.
Le Président a été autorisé à payer un dividende de 40 pour cent, payable au comptant, et de donner aux actionnaires un certificat pour 10 pour cent, payable en 1871, 1872 et 1873.
Un vote en faveur du premier projet a été donné.
Le Président a déclaré que le dividende serait payé à partir du 1er juin prochain.
Le rapport a été accepté et adopté.
Les Directeurs ont été réélus pour l'année ensuite.

Banque Nationale de l'Etat

—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS.

Les Actionnaires de cette Banque, dans une Assemblée tenue le 27 courant, ont élu pour Directeurs, MM.—
SAM. H. KENNEDY, E. RIONEY,
S. FRIEDLANDER, PAULIN DORÉ,
CHAS. E. FENNER, G. F. BLANCARD,
J. LEIGY, J. BRUNOT,
A. FOSTER ELLIOT.

Dans une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 28 courant, les Officiers ci-après ont été nommés pour l'année :

SAM'L H. KENNEDY, Président,
E. RIONEY, Vice Président,
CHAS. L. CUVELLIER, Caissier.

BANQUE NATIONALE DE L'ETAT
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
(Ci-devant Banque de l'Etat de la Louisiane)

SAM'L H. KENNEDY, Président,
E. RIONEY, Vice-Président,
CHAS. L. CUVELLIER, Caissier.

ACTIF :

Espèces et devises.....	$27,775 24
Billets de la Banque des Etats-Unis et primes.....	87,000 00
Chèques sur banques.....	115,000 00
Effets sur villes.....	170,777 12
Dépenses, compte courant.....	1,000 00
	$401,552 36

PASSIF :

Capital actions.....	$300,000 00
Dépôts.....	97,552 36
Circulation.....	100,000 00
Dû aux banques correspondantes et banquiers.....	3,000 00
Profits et pertes, balance en compte.....	1,000 00
	$401,552 36

BANQUE CITOYENNE, No. 17.

Compte de Gestion.

Compte courant de Gestion de Profits et Pertes..... $ 1,000 00
Compte courant de Gestion, Intérêts..... 1,000 00
Compte courant de Gestion, Escompte..... 1,000 00
Compte courant de Gestion, Commissions..... 1,000 00
Compte courant de Gestion, Change..... 1,000 00
Compte courant de Gestion, Primes..... 1,000 00
Compte courant de Gestion, Divers..... 1,000 00
$ 7,000 00

Compte de Profits et Pertes.

Compte courant de Gestion,